

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris: à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 17 Juillet 1877.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance Souveraine du 10 de ce mois, M. José Arrieta, a été nommé Chargé d'Affaires de S. A. S. près le Gouvernement de la République du Chili.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. R. le grand Duc de Hesse notifie à S. A. S. le décès de S. A. R. le grand Duc Louis III, son oncle, et annonce, en même temps, son avènement au trône.

A l'occasion du décès de S. A. R. le grand Duc de Hesse, le Prince a pris le deuil pour quatorze jours à dater du 14 de ce mois.

NOUVELLES LOCALES.

On lit dans le *Moniteur Algérien* du 4 juillet :

Avant-hier M. le commandant et MM. les officiers du *Cassard*, ont donné, à l'occasion du prochain départ de S. A. S. le Prince héritaire de Monaco, une après-midi d'adieu à laquelle était conviée la municipalité d'Alger. Ces Messieurs ont fait les honneurs de leur vaisseau avec toute l'amabilité qui caractérise la marine française.

Le lendemain le yacht *Hirondelle*, commandé par S. A. S. le Prince héritaire de Monaco, quittait notre port à 2 heures de l'après-midi se dirigeant sur Oran et de là à Tanger et Cadix. Ce bâtiment, fin voilier, a, malgré le peu de brise, disparu promptement à l'horizon.

Le prince, à qui de rapides excursions ont permis d'apprécier les richesses que renferme l'Algérie, se propose de revenir visiter plus en détail ce pays où il a été parfaitement accueilli.

La société des sauveteurs d'Alger lui a offert le titre de Président honoraire qu'il a accepté avec plaisir. Elle a également admis au nombre de ses membres M. le Vicomte de Raoussat-Boulbon son aide de camp.

Nous recevons d'Alger l'intéressante correspondance suivante :

S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco, s'est rendu dans la soirée du 1^{er} juillet à une hadera (réunion) des Aissaouas préparée à son intention.

Les Aissaouas sont les sectateurs du Marabout Sidi-Mohammed ben Aïssa, dont le tombeau se trouve à Meknas (Maroc). Ils se livrent ordinairement, chaque vendredi, aux actes superstitieux suivants :

Ils s'assemblent, soit dans une chapelle (Mestjed) soit dans la maison d'un de leurs chefs (Mokeddem); là, une bande de fanatiques, jeunes et vieux, se croyant inspirés par la divinité à laquelle ils veulent plaire, se livrent à une danse d'un caractère particulier, et qui consiste principalement à agiter la tête en tous sens comme si elle était démanchée. Cet exercice amène assez promptement une sorte d'ivresse, à la suite de laquelle chacun imite le cri d'un animal quelconque, et se rue dans l'assemblée pour chercher sa nourriture. C'est le chef Mokaddem qui doit la lui donner, et qui la lui offre soit sous l'aspect d'un fer rouge, soit sous celui de morceaux de verre, de feuilles de cactus, de serpents ou autres animaux vivants qu'ils dépècent avec leurs dents. Pendant ce temps, une musique assourdissante composée de tars et de tam-tam entretient et excite ces fanatiques. Il y en a qui, poussant le zèle jusqu'à la fureur, et à la dernière extravagance, se mettent des charbons ardents dans la bouche, ou bien se donnent des coups de yatagan. Si le sang coule, si le fer rougi brûle les chairs, si les chûtes sont répétées et douloureuses, l'enthousiasme s'en accroît et les louanges en l'honneur d'Allah atteignent le diapason le plus élevé.

Cependant, malgré ces coups et ces blessures réelles, il est rare qu'un sectaire succombe ou même soit dangereusement blessé. Cela s'explique par l'adresse que beaucoup possèdent, à l'instar des jongleurs, par leur surexcitation religieuse et leur ivresse nerveuse. Quant aux indigènes, ils croient fermement que cela n'est dû qu'à l'intervention divine.

Samedi prochain, jour anniversaire de la mort de M. le Baron Imberty, ancien Gouverneur Général de la Principauté, une messe sera célébrée à 10 heures du matin à la Cathédrale provisoire. A 6 heures du soir un service solennel, auquel assisteront les autorités et fonctionnaires de la Principauté, précèdera la translation, dans le monument élevé au cimetière, des restes mortels déposés provisoirement dans le caveau de la Visitation.

Vendredi est décédée, à Monaco, une de ces modestes et saintes femmes dont les vertus chrétiennes

et le dévouement commandent le respect et la reconnaissance. M^{lle} Thérèse Téron, en religion sœur Saint-Gilbert, appartenant à la communauté de l'Enfant-Jésus, dite de Saint-Maur, a succombé à une affection dont elle était atteinte depuis l'hiver dernier.

Sœur Saint-Gilbert n'avait que vingt-quatre ans ! Par sa douceur, l'aménité de son caractère, elle s'était attirée non-seulement l'affection des élèves de la classe qu'elle dirigeait avec une infatigable persévérance, mais encore celle des parents et de toutes les personnes qui l'ont connue. Aussi les regrets qu'elle laisse à Monaco sont-ils unanimes, et le Gouvernement de S. A. S. a-t-il tenu à prendre une large part de la douleur commune.

Les obsèques de sœur Saint-Gilbert ont eu lieu samedi à cinq heures du soir; la congrégation de l'Enfant-Jésus, toutes les écoles de filles, en deuil, précédaient le cercueil sur lequel étaient déposées une foule de couronnes et de bouquets. Le clergé tout entier était présent. Derrière le convoi venaient les autorités : S. Exc. M. le Gouverneur Général et son Secrétaire; M. le Ch^{er} Gastaldy, Maire de Monaco et M. de Loth, Adjoint; M. Leydet et M. Donnève, membres du Comité de l'instruction publique, M. Lombard, Trésorier Général, et quantité d'autres personnes.

Le corps de sœur Saint-Gilbert a été inhumé provisoirement dans le caveau de l'église de la Visitation.

Après-demain jeudi, 19 juillet, fête de Saint Vincent-de-Paul, une messe en l'honneur du fondateur des sociétés bienfaitrices des pauvres, sera célébrée à la chapelle des Pénitents à Monaco.

Mercredi dernier, un commencement d'incendie, dont les suites graves ont pu heureusement être conjurées, s'est manifesté dans un petit logement habité par le sieur Faccaro, tailleur d'habits, et dépendant de la maison de M. Hardy, cordonnier, au quartier St-Michel.

Une poutre adossée à une cheminée, dans laquelle on avait, la veille, allumé un grand feu pour la lessive, s'était enflammée et se consumait lentement, quand on s'en aperçut. Le sieur Faccaro, aidé du propriétaire, se rendit promptement maître du feu; les dégâts sont insignifiants.

Samedi soir, la villa Violette à Monte Carlo était

en fête, à l'occasion de la Saint Henri. On sait avec quelle cordialité on y accueille l'élément artistique, aussi les sociétés musicales de Monaco ont-elles tenu à témoigner de leur gratitude pour les encouragements qu'elles y ont toujours trouvés.

La Société philharmonique, l'orchestre du Casino, et une société chorale composée des jeunes gens de la ville, en formation depuis huit jours, sous la direction intelligente de M. Bellini, et dont nous saluons la création en l'accompagnant de nos sympathies, ont organisé une soirée musicale des plus agréables.

La villa, gracieusement décorée et illuminée ainsi que le jardin, présentait un charmant coup d'œil.

Plusieurs morceaux ont été exécutés par les diverses sociétés, nous citerons seulement la cavatine de *Nabucco* (Verdi), par la Société philharmonique; la ravissante valse de Strauss: *Feuilles du matin*, par l'orchestre; enfin, la *Sérénade napolitaine* (Miceli); le chœur des chasseurs de *Robin des Bois* (Weber); le chœur de *Guillaume Tell*, tyrolienne, (Rossini); *Mandolinata*, de Paladilhe, chantés par l'orphéon. *En avant, marche!* très remarquable composition (chœur et orchestre) de M. Bellini a terminé le concert.

Enfin, nous tenons à mentionner une ravissante mélodie de M. Borghini: la *Chanson Andalouse* exécutée par lui-même sur le violoncelle. Ce solo joué en plein air était d'un effet charmant, il a été goûté à double titre, tant à cause du talent de l'auteur, que pour le témoignage de sympathie qui en a inspiré l'exécution.

Grâce à l'attention délicate de deux membres de la famille, quelques gerbes de feu lancées dans le jardin de la villa, ont agréablement couronné la fête.

Depuis le 1^{er} de ce mois l'affranchissement des lettres de France pour le Brésil est de 40 centimes par quinze grammes, au lieu d'un franc que l'on payait avant.

En effet, l'empire du Brésil est entré dans l'union postale depuis le 1^{er} juillet.

Il importe que le monde des affaires soit mis au courant de cette convention, afin de faire bénéficier le commerce de cette importante réduction de prix.

La compagnie du chemin de fer P. L. M. entreprend une simplification de ses tarifs P. V. qu'il serait très désirable de voir pousser aussi loin que possible, et qui consiste à spécialiser par nature de marchandises la trop nombreuse collection des tarifs actuels. C'est ainsi qu'elle vient de soumettre à l'homologation un nouveau tarif spécial n° 25 comprenant toute une série de marchandises (droguerie, épicerie, denrées coloniales) aujourd'hui éparses dans sept tarifs différents.

CHRONIQUE.

Le *Times* a rendu compte, ces jours derniers, d'un très curieux concours qui a lieu tous les ans à Londres. C'est une exposition florale qui se tient dans Westminster-College. Cette exposition offre cette particularité que les grands pépiniéristes, les jardiniers et tous ceux qui possèdent des parterres, fussent-ils aussi petits qu'un mouchoir de poche, en sont impitoyablement exclus. La *Window gardening exhibition* a été instituée uniquement pour ceux qui cultivent des fleurs sur le rebord des fenêtres.

Il y a une douzaine d'années que lady Augusta Stanley créa cette exposition annuelle, dans un but philanthropique des plus délicats. La charitable grande dame, dans ses visites aux quartiers pauvres de Londres, avait été à même de remarquer que les

plus misérables mansardes, les moins meublées, les plus nues, prenaient comme un air de fête quand une plante grimpante quelconque enroulait ses tiges capricieuses devant la fenêtre. Le rideau vert des feuilles, relevé çà et là, par les tons clairs des fleurs de volubilis ou de capucines, cachait aux malheureux hôtes du taudis la vue désolante des masures voisines.

Cela fait du bien au cœur de voir de jolies choses. Le rempart fragile de feuillage a plus d'une fois empêché le désespoir d'entrer dans la maison. En outre, les plantes jouent, on le sait, un rôle important au point de vue de la salubrité et de l'hygiène. Ces remarques faites, lady Stanley pensa qu'il serait utile de développer le goût de ces cultures de balcon, si peu coûteuses, parmi les déshérités de Londres. Et c'est ainsi que l'exposition des fleurs de fenêtre fut fondée.

Dans le dernier concours qui vient d'avoir lieu, les exposants étaient, pour la plupart, de jeunes enfants, garçons et filles d'artisans, habitants de ruelles sombres et mélancoliques. Ils ont compris les intentions de lady Stanley : en semant dans des caisses des pois de senteur, en y plantant des géraniums et des giroflées, ils ont donné à leur famille un semblant de jardin, l'illusion de la campagne verdoyante et fleurie.

Lord Shafterbury a prononcé, sur ce sujet, un discours ému dans lequel il a insisté sur l'influence moralisatrice des fleurs et sur le bien que faisaient les petits cultivateurs des fenêtres. Il a ensuite constaté l'extension prise par l'exposition des fleurs des pauvres. Plusieurs villes en organisent maintenant de semblables.

La fête s'est terminée par la distribution d'une centaine de prix consistant en sommes d'argent variant de 1 à 10 schellings et en bouquets de roses, dons de la duchesse de Northumberland.

Un voyage à pied de six ans. — Un anglais, habitant Liverpool, et possesseur d'une fortune colossale, a engagé un pari de 50,000 livres sterling (un million deux cent cinquante mille francs) — et le pari est tenu — qu'il ferait à pied, dans l'espace de six ans, à partir du jour de son départ, le trajet suivant :

Partant de Calais, il traversera la France, l'Allemagne, le nord de la Russie, la Sibérie, la Chine et, après avoir longé la grande muraille, reviendra par les Indes, la Perse, la Russie méridionale, passera à Constantinople et reviendra en France par la Grèce et l'Italie.

Cet intrépide marcheur est parti le 1^{er} de ce mois et doit être de retour à Liverpool le 1^{er} Juillet 1883.

La supériorité des Anglais pour la marche est connue, l'on conviendra néanmoins que ce voyage, s'il s'effectue, sera un véritable tour de force.

On a entrepris, depuis longtemps, d'établir la moyenne de la marche humaine, mais les diverses estimations faites ne s'accordent guère. En Angleterre comme ailleurs, il peut y avoir des gens qui, au pas gymnastique, parcourent 7 milles (11 kilom. 2) en une heure. A côté d'eux bon nombre de personnes ne peuvent faire plus de 3 milles à l'heure; beaucoup d'habitants de Londres, lorsqu'ils font une course, la font au pas de cinq milles à l'heure (environ 8 kilom.) mais il ne marchent pas une heure. En réalité, il est démontré qu'en matière de rapidité, il existe une grande différence entre les personnes. Le Français fait facilement 6 kilomètres en une heure, mais il est incontestable, et l'expérience le prouve, que si ce même français doit parcourir un myriamètre, il réglera son pas sur 5 kilomètres à l'heure.

Le pas et la marche, varient aussi suivant la nationalité et les professions : le Français ne marche pas comme l'Anglais qui diffère de l'Allemand, lequel diffère lui-même de l'Espagnol. Un jockey et un plongeur n'ont pas la même marche, un cocher ne marche pas comme un tailleur, de même non plus un marin et un cultivateur.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Marseille. — On paraît craindre que la nouvelle ligne directe de Marseille à Aix ne puisse être livrée le 25 du mois courant, ainsi qu'on l'avait promis. On sait, en effet, que MM. les administrateurs de la compagnie ont l'habitude de ne recevoir une ligne des mains des entrepreneurs qu'après l'avoir franchie, en entier, en locomotive. Or, il est douteux qu'une locomotive puisse aller sur la voie de Gardanne à Mar-

seille le 25 de ce mois.

— M. Geoffroy-Saint-Hilaire, directeur du jardin d'acclimatation de Paris, a été reçu hier matin par M. le maire et deux de ses adjoints. Il a soumis à l'administration municipale ses projets pour la réorganisation du jardin zoologique de notre ville. Les propositions faites par M. Saint-Hilaire seront prochainement examinées par une commission spéciale, nommée par le conseil municipal.

— Par suite du départ de M. le Général de Courson de la Villeneuve, pour un congé d'un mois, M. le Général Saussier, commandant la 58^e brigade d'infanterie à Marseille, est allé prendre provisoirement, le commandement de la 29^e division d'infanterie à Nice.

Toulon. — On annonce le départ de l'escadre en exercices de manœuvre. L'amiral Jauréguiberry prendra mouillage au golfe Juan. C'est le 20 juillet le jour du départ de la *Creuse* pour la Cochinchine.

— On nous écrit de Toulon, le 14 juillet :

La *Reine-Blanche*, après avoir subi l'examen de la commission d'enquête, a commencé ce matin ses réparations. Le navire exhale une odeur nauséabonde en raison du séjour dans l'eau de mer qu'il a subi; on s'occupe de le désinfecter.

On estime à plusieurs centaines de mille francs les dégâts occasionnés par l'accident de la *Reine-Blanche*. Une grande quantité de denrées et d'objets ont été, en effet, détériorés par l'eau de mer; les vêtements des marins et ceux des officiers ont également beaucoup souffert, et il y aura lieu à payer aux uns et aux autres des indemnités importantes.

Nice. — M. Marguet, chef de division à la Préfecture, a demandé, pour raison de santé, la liquidation de sa pension de retraite. Il avait su conquérir la sympathie de tous et sa détermination provoque les regrets de nos confrères.

— On a commencé, depuis plusieurs jours, à établir les fondations de la future salle de la Société des Beaux-Arts. Si nous sommes bien informé, cette salle ne sera que provisoire.

La Société des Beaux-Arts qui, on le sait, est constituée depuis l'hiver dernier, espère, dans un temps donné, réunir les fonds nécessaires à la construction d'un véritable petit temple consacré à la peinture et à la sculpture.

— M. de Brosses, ancien sous-préfet, ancien secrétaire-général des Alpes-Maritimes sous M. le préfet de Villeneuve-Bargemont, vient d'être nommé préfet des Ardennes.

— On annonce la mort de M. le comte Michel Maret, ancien préfet de l'empire, et plus tard trésorier-payeur général à Nice.

— Jeudi, 19 juillet, à six heures du soir, aura lieu au Petit-Séminaire, sous la présidence de M^{re} l'évêque de Nice, la distribution des prix.

— La distribution solennelle des prix du Lycée aura lieu le 1^{er} août prochain, sous la présidence de M. Zévort, recteur de l'Académie d'Aix. Le discours d'usage sera prononcé par M. Casanova, professeur de rhétorique.

— Dans son audience du 11 courant, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a condamné Savéry, conducteur de train, auteur du vol d'un group de 20,000 francs au préjudice de la Compagnie du chemin de fer, à cinq ans de prison et 1,000 fr. d'amende. Son neveu et complice Pasqualini a été acquitté.

Villefranche. — M. J.-B. Lenzi, receveur des postes à Villefranche-sur-Mer, vient d'être nommé à Corte, (Corse.)

— M. Martin, maître de port de 4^e classe à Villefranche, vient d'être nommé à la 3^e classe de son grade, même résidence.

Menton. — Mercredi, à sept heures du soir, il est arrivé un bien triste accident, à la campagne de M. Otto, vallée de Borrigo. — Un petit enfant, âgé de deux ans, fils de François Pastorini, est tombé dans un bassin. Malheureusement, étant très-occupées, les personnes qui se trouvaient-là ne se sont pas aperçues d'abord de la disparition du pauvre petit. Ce n'est

que plus tard, que sa tante qui le cherchait partout l'a retrouvé dans le bassin. M. le commissaire de police, qui s'était aussitôt rendu sur les lieux en compagnie du docteur Réale, n'a pu que constater la mort de l'enfant.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Paris est dans la saison des pêches. Veloutées, nuancées, appétissantes, elles sont un régal pour les yeux avant d'être un pour l'estomac. Elles prétendent toutes arriver de Montreuil, comme dans quelques semaines tout chasselas se prétendra cueilli à Fontainebleau. Je ne sais si leur origine est bien sûre — de quelle origine, d'ailleurs, est-on sûr à présent? — mais d'où qu'elles arrivent, elles sont les bienvenues. Je ne puis voir une pêche sans me rappeler Chevrier, l'illustre Chevrier, l'auteur, s'il vous plaît, des *Conseils à messieurs les officiers de bouche*, et aussi sa recette pour manger ce fruit parfumé. Chevrier avait vu la grande époque culinaire de Cambacérés, il savait par cœur tous les menus de retours de chasse depuis Louis XV, il avait vu manger l'archi-chancelier, servi les princes à Compiègne et à Chantilly. C'est à lui qu'Ouvrard, le fameux fournisseur, écrivait de Raincy: «Chevrier, vous êtes un grand homme, vous avez guéri madame Récamier.» Et c'est ici qu'arrive l'histoire de mes pêches.

Madame Récamier n'avait plus de goût à rien, elle maigrissait à vue d'œil. On n'osait guère enfreindre pour elle l'ordonnance du médecin — la diète. Cependant elle aimait toujours les pêches. — Bon, se dit Chevrier, je vais lui en servir de ma façon. Et il en mit une, superbe entre toutes, cuire au bain-marie, l'inonda ensuite d'un sucre exquis, puis ayant déversé sur elle un peu de crème de thé, la présenta à la divine malade.

Madame Récamier, qui ne mangeait plus, se fit un ordinaire de ces pêches et ne tarda pas à être guérie. Et voilà comme à mon tour je vous envoie avec la nouvelle de l'arrivée des pêches à Paris, la façon de les manger à la Récamier ou à la Chevrier, comme il vous plaira.

On ne fait pas que savourer des pêches à Paris, on y fait de la politique à force dans les salons diplomatiques qui restent encore ouverts, à l'exemple de ceux de l'Élysée et des ministères, et au jardin Besse-lièvre. A certains soirs, le mardi et le vendredi notamment, ce jardin est le rendez-vous de tout ce qui reste dans la capitale, de mondaines et de mondains. Un grand nombre d'hommes politiques se montrent les habitués de ce jardin et il s'y tient de véritables congrès avec adjonction de l'élément féminin. L'autre soir, on y voyait la princesse de Sagan qui va à Trouville, ainsi que la duchesse de la Trémouille et la comtesse de Saint-Sauveur, M^{me} de Pourtalès qui part pour la Robertsau et la baronne de Cambourg qui va à Dieppe. On y parlait du duc de Cambridge qui est attendu à Paris. Le duc, né en 1819, est fils du feu duc Adolphe-Frédéric, et d'une princesse de Hesse-Cassel. Il est cousin germain du roi de Hanovre qui, depuis quatre ans, a fixé sa résidence à Paris, avenue du Roi de Rome, et se trouve en déplacement, en ce moment, à Biarritz, et de la reine Victoria. Ses sœurs sont la grande duchesse régnante de Mecklembourg-Strelitz et la princesse de Teck.

Point marié, portant allègrement ses cinquante-huit ans, le duc de Cambridge est grand amateur de spectacles, et l'un des habitués les plus fidèles des petits théâtres du Strand. Il y connaît tous les artistes et les traite avec la familiarité princière des grands seigneurs d'autrefois. Type accompli du gentleman officier, n'ayant rien de la raideur et de l'empois dont le militarisme croit trop souvent devoir s'affubler, c'est un aimable causeur et un des plus agréables convives qui se puissent trouver.

Il s'est bravement conduit en Crimée et n'a jamais cessé depuis cette époque de conserver une haute admiration pour l'armée française. Laissant à Londres tout l'attirail du feld-maréchal et de l'Altesse Royale, le prince séjournera à Paris en garçon et s'installera simplement dans un des hôtels du quar-

tier Rivoli.

Une qualité qui ne meurt pas à Paris, où tant de choses s'en vont chaque jour, c'est la charité. M^{me} Moïana, la veuve du riche marchand de diamants, venait à peine de faire don d'un million à l'assistance publique pour la construction d'un hôpital que M. de Talleyrand-Périgord constituait une rente de 550 francs et donnait le capital, pour l'entretien et la fondation à perpétuité d'un lit à l'hospice des incurables. D'autre part, M^{me} Gérard, exécutant un des vœux formés par son frère consacrait huit cent mille francs à la fondation d'un hôpital à Saint-Germain. De tous côtés se produisent les bonnes œuvres et notre époque se rachète par la charité.

Les fondations qui ont une application dépendant de la municipalité trouvent plus d'entraves à être effectuées. Il a fallu la situation exceptionnelle de sir Richard Wallace pour faire adopter les fontaines qui portent son nom et cependant les populations parisiennes savent si ces fontaines rendent service! Vous n'ignorez pas combien sont nombreuses à Paris les personnes écrasées par les voitures publiques. Il y aura tantôt vingt ans, un fabricant de tapis nommé Tiquet fut renversé par une voiture, à l'angle du boulevard et du faubourg Montmartre, et succomba quelque temps après. Voulant au moins que sa fin si malheureuse servit à quelque chose, il légua, par testament, cinq cent mille francs à la Ville pour la construction d'une passerelle au passage du boulevard qui lui avait été si funeste.

Le legs ne fut pas accepté par la ville et voilà comme quoi, en dépit de l'exemple si terrible de son donataire, les parisiens peuvent continuer à être écrasés à ce passage dangereux du boulevard.

La maréchale de Mac-Mahon est une des femmes de la haute société française qui de tout temps se sont le plus occupées d'œuvres de charité. Elle passe rarement une journée sans aller visiter quelque établissement philanthropique, s'y montrant simple et affable pour tous. L'autre jour elle s'est rendue à l'Asile des Petits-Orphelins du département de la Seine. La plupart de ces enfants ont perdu leurs parents dans l'insurrection communarde et ont trouvé dans les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul des mères vigilantes et attentives qui les mettront dans la voie du devoir et du travail pour le restant de leur vie.

Au moment où la duchesse de Magenta traversait la cour de l'asile pour regagner sa voiture, la porte de l'ouvrage s'est ouverte tout-à-coup et elle s'est trouvée au milieu de tous les enfants. Un des plus jeunes s'est avancé alors vers elle et lui a récité le le plus gentiment du monde un compliment aussi court que bien tourné.

Après quelques bonnes paroles de remerciement: — Je serais presque tentée d'envier votre poste, dit la maréchale à la supérieure.

— Je le comprends de tout mon cœur, madame la maréchale, répondit simplement la sainte fille en s'inclinant.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 9 au 15 Juillet 1877.

CANNES. cutter, la *Battina*, italien, c. Ginocchio, s. l.
GOLFE JUAN. b. la *Résurrection*, franç., c. Ciaïis, sable

ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
ID. b. *St-Ange*, id. c. Ricord, id.
ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïis, id.
ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.
ST-TROPEZ. cutter, *St-Joseph*, id. c. Palmaro, div.
NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.
GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, français, c. Fornero, id.
ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.

Départs du 9 au 15 Juillet 1877.

VILLEFRANCHE. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïis, s. l.
FINALE cutter, la *Battina*, italien, c. Ginocchio, id.
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, franç. c. Isoard, id.
GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
ID. b. *St-Ange*, id. c. Ricord, id.
ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.
VILLEFRANCHE. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïis, id.
MENTON. cutter, *St-Joseph*, id. c. Palmaro, div.
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur l.
GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Fornero id.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LEGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du dix Juillet mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et transcrit,

Monsieur François-Isidore Alauzet, Chevalier de la Légion-d'Honneur, président du Tribunal Supérieur de la Principauté, et son neveu, monsieur Joachim Blanchet, rentier, l'un et l'autre, demeurant et domiciliés à Monaco,

Ont acquis conjointement et pour le prix de trente mille francs, de monsieur Joseph Blanc, ingénieur des travaux de la Société des Bains de Monaco, demeurant et domicilié en cette dite ville,

Une villa sise à Monaco, dans le quartier de la Condamine, rue Grimaldi, composée d'un rez-de-chaussée sur sous-sol et d'un premier étage, confrontant, dans son ensemble, avec des jardins et dépendances: au midi, à la rue Grimaldi; au nord, au talus du chemin de fer; à l'est, à madame Boullier; à l'ouest, à monsieur de la Riva Agüero.

Le seize juillet mil huit cent soixante-dix-sept, dépôt a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le seize juillet mil huit cent soixante-dix-sept.

H. LEYDET, avocat.

AVIS.

Conformément au règlement du Cercle des Étrangers de Monte-Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Juillet	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de temp. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. après midi	4 h. après midi	10 h.				
9	760.8	761.9	762.5	23.5	27.7	24.8	22.1	22.9	0.71	O. fort	très beau
10	761.6	760.7	760.8	21.1	26.1	24. »	21.3	22.3	0.74	calme	nuages épars.
11	757.8	757.4	758.3	22.1	28.1	24.4	21.9	22.5	0.74	id.	voilé légèrement
12	759.8	758.8	758.7	20.7	26.4	23.3	22.1	23.3	0.75	id.	beau
13	756. »	754.3	754.8	21.4	26.8	23.4	22.4	23.1	0.75	O. fort	nuag. pluie lég. av. m. beau
14	752.7	751.3	750.9	21.9	26.6	24.6	22.9	23.8	0.72	S.-E. faible	nuag. épars
15	749.2	746.4	746.5	21.1	25.2	24.2	22.5	23.9	0.73	S.-O. fort	variable après-midi pluie
DATES		9	10	11	12	13	14	15			
Observations:		Maxima	28. »	27.3	28.5	27. »	27.9	27.5	26. »	Quantité d'eau tombée: 3 ^{mm}	
		Minima	20. »	18.8	18. »	18.5	19. »	19.6	19.6		

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction
DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne, en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-postes : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^o édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^o édition, avec une gravure coloriée chaque numéro :
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 3 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

Ameublements complets. • Atelier de Tapisserie.

CHARLES MONTRUCCHIO

rue Louis, maison Médecin, à la Condamine,

MONACO

SIÈGES, TENTURES, DÉCOR D'APPARTEMENTS.

Montage d'ouvrages en tapisserie, fabrique de tentes de tout système, literie complète, meubles et réparation de meubles. — Pose de tapis.

Le Magasin et l'Atelier de

MEUBLES ET TAPISSERIES

de A. FISSORE, sont transférés avenue de la Gare, maison Savi, Condamine.

POUR CAUSE DE DÉCÈS

A Vendre un Atelier de SERRURERIE

AVEC TOUS SES ACCESSOIRES. — BONNE CLIENTÈLE

S'adresser rue de Lorraine, n^o 6, Monaco.

A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS

dans de belles positions. — Accès carrossable.

S'adresser à M. Désiré de Millo.

CAFÉ A REMETTRE pour cause

de décès. — S'adresser au bureau du Journal.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 17 MAI 1877. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixt.	473 mixt.	477 mixt.	481 dirt.	479 mixt.	501 mixt.	487 mixt.	499 mixt.
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.									
240	29	55	22 15	16 25								
173	21	30	16 »	11 70								
47	5	75	4 30	3 15								
16	1	95	1 45	1 10								
11	1	35	» 95	» 75								
9	1	10	» 80	» 60								
7	»	85	» 65	» 45								
2	»	70	» 55	» 35								
10	1	20	» 90	» 65								
19	2	45	1 85	1 30								
173	19	15	13 55	9 65								

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478 omn.	500 mixt.	482 omn.	486 mixt.	488 dirt.	492 mixt.	494 mixt.	498 mixt.
19	2	45	1 85	1 30								
10	1	20	» 90	» 65								
2	»	70	» 55	» 35								
7	»	85	» 65	» 45								
9	1	10	» 80	» 60								
11	1	35	» 95	» 75								
16	1	95	1 45	1 10								
47	5	75	4 30	3 15								
173	21	30	16 »	11 70								
240	29	55	22 15	16 25								

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée).
tenue par Erasme Rey.

Boulevard de la Condamine.

RESTAURANT

DE LA VILLA DES ORANGERS

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE

Avenue Florestine.

SPLENDIDE HOTEL

(Ancien palais de la Condamine)

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

MONTE-CARLO
HOTEL DE LONDRES

Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL-RESTAURANT

DE LA CONAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.